

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/11 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 12 février, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 6 février 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Christian Roux, Pierrick Bonenfant.

Suppléants avec voix délibérative : Jocelyne Haut, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Lydia Palazzi Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Caroline Fiorucci à Jérôme Fauconnier, Véronique Ménéghin Caprio à Eric Furmanczak, Béatrice Vial à Eric Bernard, Anne-Marie Fitoussi à Marie-Pierre Drain.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : PROGRAMME ACTION COLLECTIVE FAMILLE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU RESEAU D'ECOUTE, D'AIDE ET D'APPUI AUX PARENTS (REAAP)

Dans le cadre du développement des actions Collectives Familles à l'échelle du Trièves, il convient de répondre à l'appel à projet du REAAP (Réseau d'écoute d'aide et d'appui aux Parents) financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Isère pour tous les projets relatifs à la parentalité. La direction Vie Sociale et Culturelle de la Communauté de Communes du Trièves poursuit en 2024 le travail de partenariat initié en 2023 avec les services Petite enfance, Enfance et jeunesse, en partenariat avec les écoles et le collège. Les projets proposés sont destinés à l'ensemble des parents de la petite enfance à l'adolescence.

Ainsi, la communauté de communes du Trièves sollicite la CAF pour le REAAP à hauteur de 6097€ et le département via la Conférence Territoriale des Solidarités (CTS) à hauteur de 4743 € pour financer ces projets à l'échelle du territoire et co-organisés avec nos partenaires (Département, collèges, Réseau Jeune, écoles, délégués des parents ...).

Soutenir les parents dans leur fonction parentale et améliorer la vie quotidienne

Action 1 : TOUS LES PARENTS

- Favoriser le répit parental, des ateliers de sophrologie proposés aux parents afin de se ressourcer.
- Suite des ateliers parentaux qui visent à renforcer les compétences psycho sociales : 3 journées ouvertes à tous (groupe de 20 personnes) sur 3 thématiques :
 - Gestion du stress, estime de soi
 - Communication efficace et positive
 - Gestion des conflits avec son enfant

Action 2 : PARENTS PETITE ENFANCE – 1000 premiers jours

- Matinée/discussion sur la socialisation lors des premières séparations du jeune enfant : crèche, scolarisation
- Les petits explorateurs : Cycles de 4 séances pour accompagner le tout petit dans son exploration motrice avec ses parents.

- Signe avec moi : 7 séances pour communiquer avec son d'attachement parent/enfant

Action 3 : PARENTS D'ENFANTS

- Soirée discussion sur « Dire NON aux enfants » afin de leur donner un cadre sécurisant, donner des repères aux parents sur le développement de l'enfant.
- Soirée discussion : « Rapport au corps, intimité et consentement » en lien avec l'éducation nationale qui aborde ces sujets en classe, accompagner les parents pour mieux appréhender ces sujets pas toujours exprimés en famille.
- 2 cafés de parents thématiques pour échanger sur l'éducation et le positionnement des parents de manière constructive.

Action 4 : PARENTS D'ADOS

- Suite du travail sur les addictions, démarré en 2023. Réalisation et animation de l'escape game sur les addictions, réalisé par le service enfance jeunesse en partenariat avec le collège. En complément, organisation d'un temps avec les parents sur la consommation d'alcool (à définir, de type « mon ado consomme de l'alcool, comment en parler ?)
- *Poursuite du travail avec l'association Pangolin sur le bon usage du smartphone à l'attention des 6èmes et de leurs parents :*
 - Intervention de V. Pavaillet dans toutes les classes de 6ème sur l'usage du smartphone
 - Suite aux échanges de 2023 sur le bon usage du smartphone, nous avons entendu une demande des parents d'être accompagnés pour comprendre ce que vit leur enfant sur les réseaux, et pour installer le contrôle parental sur son téléphone. Nous proposerons ainsi un atelier parents-ados pour regarder ensemble les réseaux, échanger sur le contrôle parental et l'installer sur les téléphones.

Action 5 : HANDICAP

Dans le cadre de la politique de la CCT sur le handicap, le travail commencé en 2023 sur la compréhension des troubles DYS sera poursuivi avec 2 conférences qui précisent la présentation qui s'est tenue en 2023 : une sur les troubles DYS, une sur les troubles Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH). L'objectif est de montrer aux parents, aux professionnels, mais aussi au grand public ce que perçoit une personne DYS ou TDAH, et comment on peut l'accompagner. Ces conférences seront suivies pour les parents qui le souhaitent d'un cycle d'ateliers de résolution de problèmes des familles concernées en s'appuyant sur la méthode de co-développement (sous réserve que cette proposition ne soit pas concurrente avec la proposition de temps de parole proposé par Liess aux parents). La conférence et les ateliers sont animés par une ergothérapeute.

Le financement de ces projets se construit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation extérieures	10 540 €	CAF REAAP	6 097 €
Frais de communication	150 €	CC Trièves	2 710 €
Publications	300 €	Département CTS	4 743 €
Frais de missions	150 €		
Frais de personnel	2 410 €		
TOTAL	13 550 €	TOTAL	13 550 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à solliciter le REAAP à hauteur de 6 097 €,
- **AUTORISE** le Président à solliciter le Département de l'Isère via la CTS à hauteur de 4 743 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 12 février 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 19/2/24 et de sa publication le 19/2/24